

Combattre les inégalités par l'arme fiscale

Alain Trannoy

EHESS et Aix-Marseille School of
Economics

Quelles Inégalités, avec l'arme fiscale ?

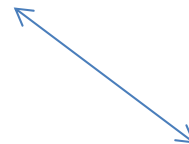
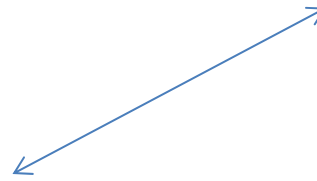
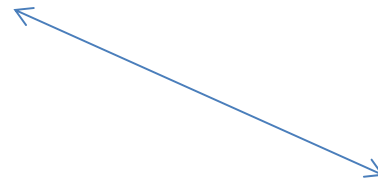
- Entre individus, dans le haut de la distribution

- Inégalités de revenu

Impôt progressif sur le revenu

- Inégalités de patrimoine

Impôt sur le patrimoine

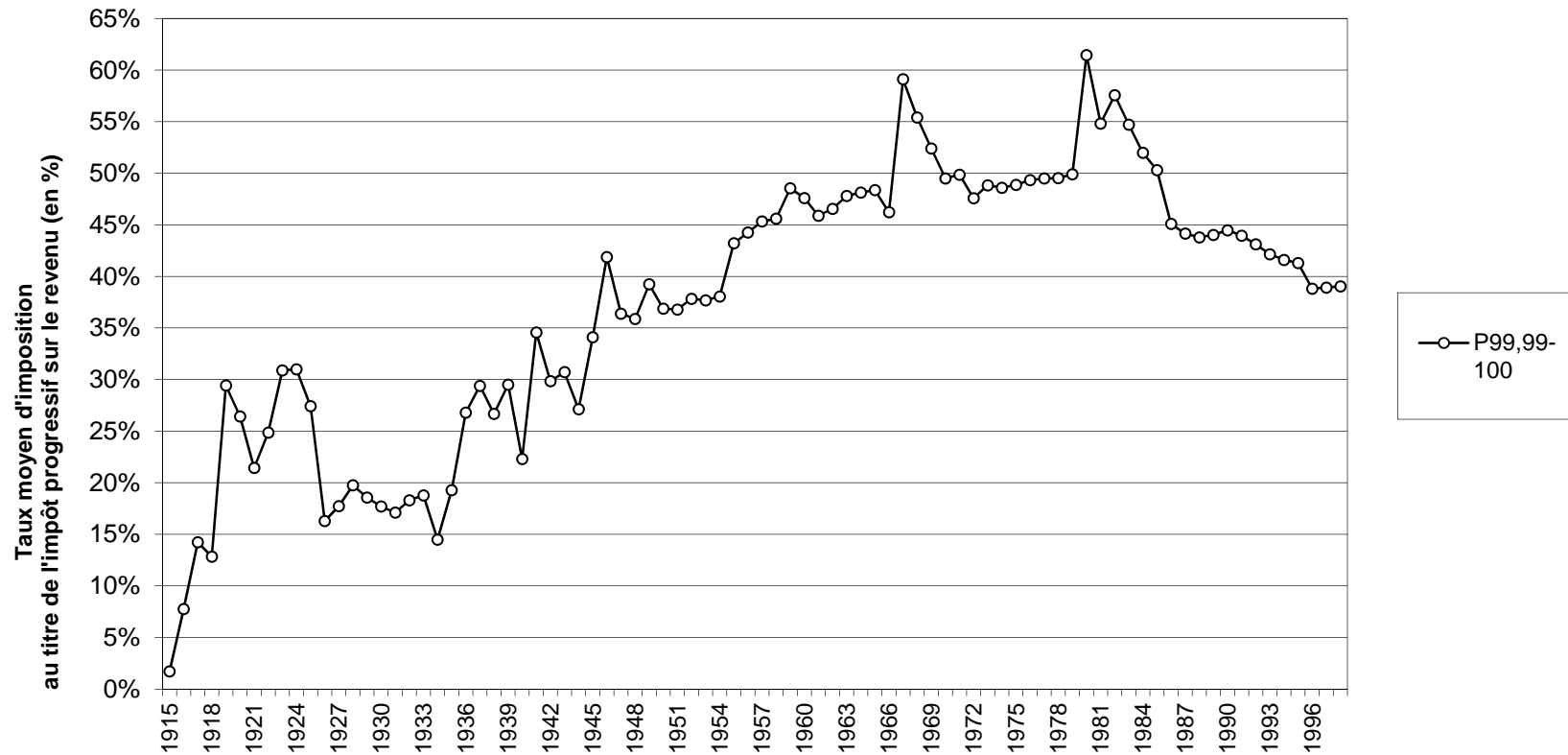


Plan

- 1. Efficacité redistributive en économie fermée
- 2. Obstacles à l'outil fiscal en économie mondialisée
- 3. Remèdes

1. Efficacité redistributive en économie fermée

Graphique 5-3 : Le taux moyen d'imposition)
des "200 familles" (fractile P99,99-100) de 1915 à 1998



Source: Colonnes P99-99,5, P99,5-99,9, P99,9-P99,99 et P99,99-100 du tableau B-20 (annexe B)

Au plus les inégalités inter-individuelles sont divisées par 2

- Au maximum, un taux **moyen** de 50% sur les revenus les plus revenus.
- Exemption pour les revenus les plus faibles
- Donc au total l'écart entre le revenu le plus élevé et le revenu le plus faible va diminuer de moitié.
- Evidemment, l'écart entre les autres revenus va diminuer plus faiblement

Ordre de grandeur de la réduction de l'inégalité au niveau agrégé avec impôt progressif

- Indice de Gini
- Indice de Gini des revenus avant impôt = 0,4
- Interprétation: En moyenne, l'écart entre votre revenu et les revenus qui vous sont supérieurs représente 40% du revenu moyen.
- Pour obtenir une estimation de l'impact de l'impôt progressif
 - Quel est le taux moyen de l'IR pour le revenu moyen
 - Quel est le taux moyen de l'IR pour un revenu de 40% supérieur
- En France, 4% et 8%, Gini passe approximativement de 0,4 à 0,375 (avec un biais de sous-estimation)
- Vraies valeurs 2006 pour la Fr : 0,38 à 0,348
- Dans un pays où l'IR pèserait 12% du PIB, et le taux moyen d'impôt à 1,4 x le revenu moyen =20% Gini passerait approx de 0,4 à 0,364
- Donc en corrigeant du biais 0,4 à 0,35. Une baisse de l'ordre de 10% des inégalités

2. Obstacles liés à la mondialisation

- Mobilité du capital financier
- Mobilité du travail qualifié

Conséquences en deux temps

- Premier temps : Contribuables

- Dissimulation des revenus à l'étranger (illégal)
- Vote avec les pieds (légal)
- Fuite de la base fiscale (légalement et illégalement) à **taux donnés** des pays à haut taux de pression fiscale (**Pays + redistributifs**) → Pays à bas taux de pression fiscale (**Pays – redistributifs**)
- Ce mouvement suppose une hétérogénéité des préférences des décideurs politiques et, donc, des électorats dans les démocraties

Course au moins disant fiscal

- *Second temps : Réaction des Etats*
- Concurrence fiscale : *Impôt devient une variable stratégique pour attirer des activités, des fonds ou des hommes*
- Mais, même si les préférences en termes redistributifs sont les mêmes dans deux pays voisins, la concurrence aboutit à une **baisse des taux de taxe** et à une baisse de la progressivité dans chacun des pays.
- Mais attention, cela ne veut pas dire forcément que le vote avec les pieds annihile complètement la progressivité du barème.
- « Preuves » théorique et empirique

Effet du vote avec les pieds sur le taux de taxe moyen adopté à un équilibre symétrique (Lehmann, Simula, Trannoy)

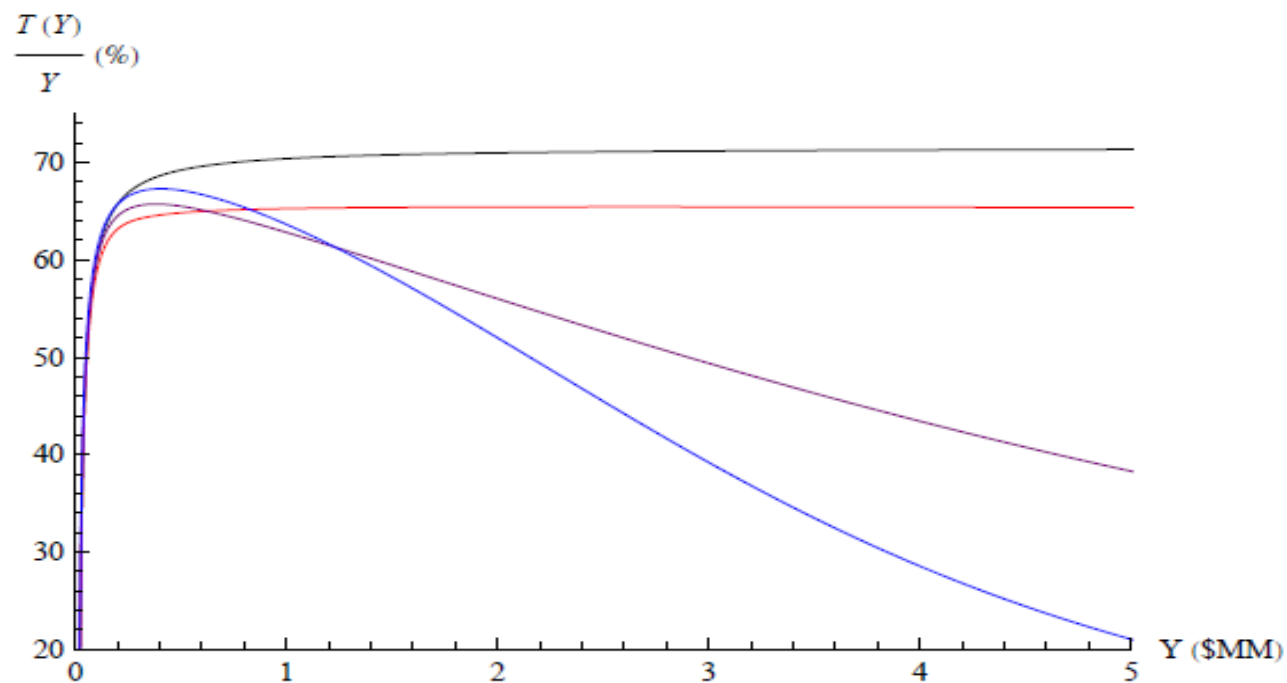


Figure 8: Optimal Average Tax Rates. Autarky (Black), Case 1 (Red), Case 2 (Purple) and Case 3 (Blue).

Preuve empirique : les cantons Suisses

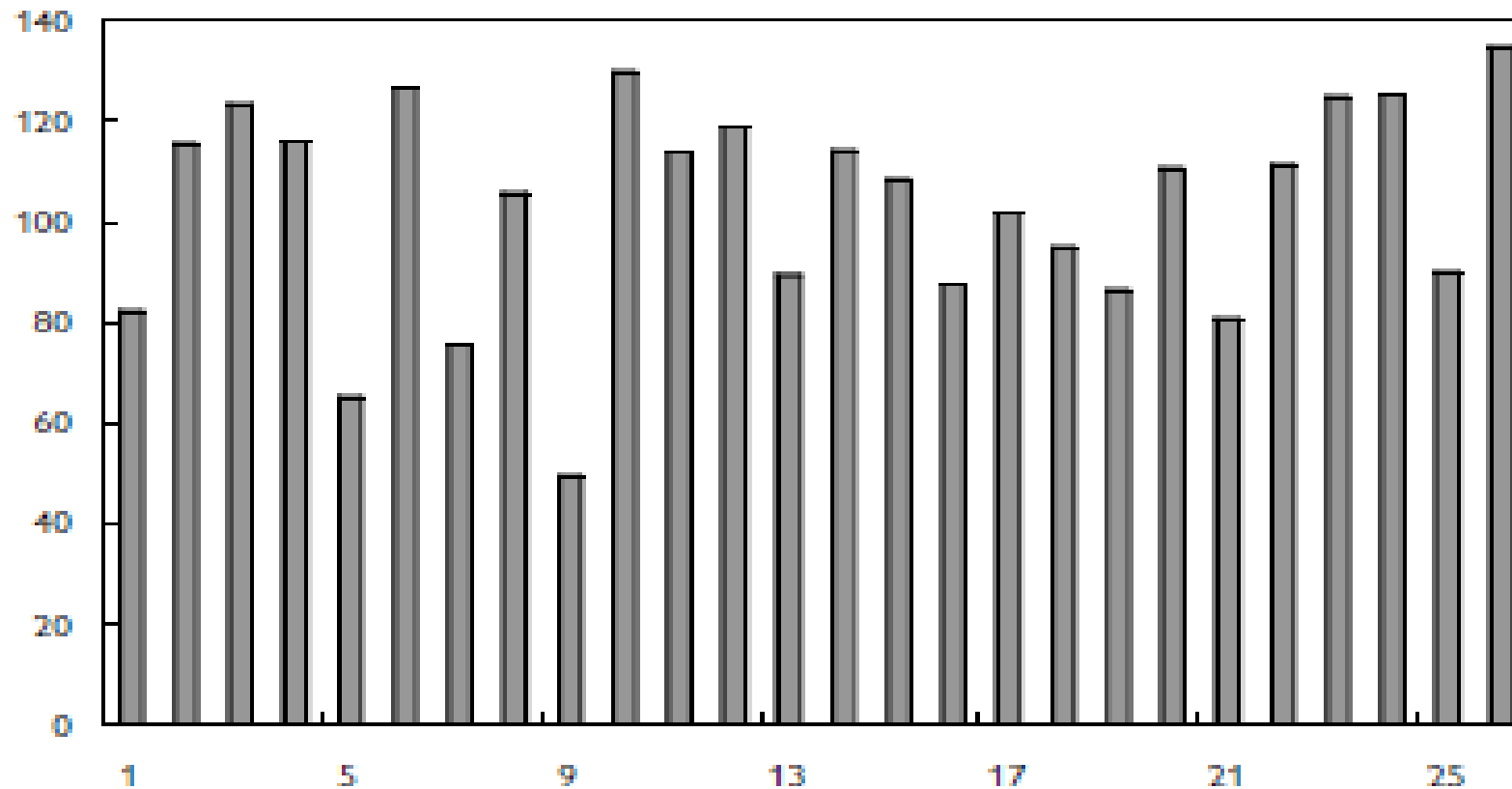
- La Suisse, un pays intéressant
- La Suisse lutte contre la fraude fiscale chez elle

Le concordat signé par l'ensemble des cantons suisses en 1963 les oblige à un échange d'informations qui permet de limiter la fraude fiscale des contribuables qui exerceraient une activité dans plusieurs cantons.

- La Suisse interdit la discrimination du régime fiscal selon le canton d'origine du contribuable
- Longue tradition de concurrence fiscale
- Donc une **expérience avec du vote avec les pieds mais sans fraude**

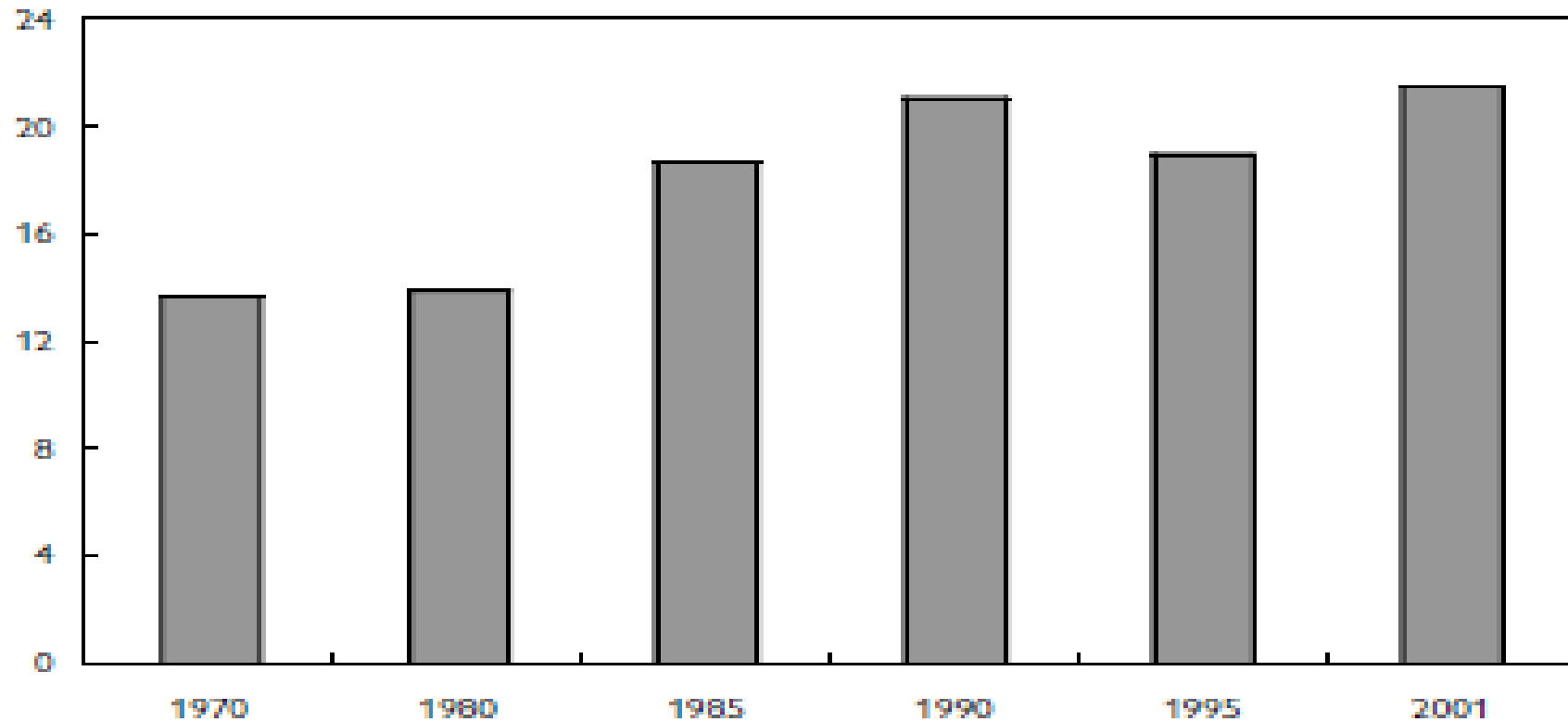
Hétérogénéité des taux de taxe

5a. Indice total de la charge fiscale cantonale grevant le revenu et la fortune des personnes physiques en 2001 *



Augmentation de la variance

6. Écart type de l'indice de la charge fiscale cantonale grevant le revenu et la fortune des personnes physiques de 1970 à 2001



Source : Calculs élaborés à partir de : Charge fiscale en Suisse, Chefs-lieux des cantons – Nombres cantonaux, 2001, Office fédéral de la Statistique, Neuchâtel, Eigenverlag, pages 88-89.

Conclusion sur l'exemple suisse

- Des deux maux, le vote avec les pieds et la fraude fiscale, le premier ne semble pas encore une menace de première grandeur contre la pratique d'une progressivité raisonnée.
- Par contre, la fraude fiscale à l'échelle mondiale est un problème. 8% du capital financier mondial est logé dans les paradis fiscaux et ne paye pas de taxes.

3. Remèdes

- Pour la lutte contre la fraude fiscale, échange d'informations
 - Pays d'origine
 - Pays de destination
 - Sous l'égide de l'OCDE, accord d'échanges automatiques d'information, 60 pays ont déjà signé. Progrès en Europe, mais...
-
- ```
graph TD; A[Pays d'origine] <--> B[Banques du pays de destination]; B <--> C[Pays de destination]; C <--> A;
```
- The diagram illustrates the flow of information exchange. It features three main components: 'Pays d'origine' (Country of origin), 'Pays de destination' (Country of destination), and 'Banques du pays de destination' (Banks of the destination country). Bidirectional blue arrows connect 'Pays d'origine' to 'Banques du pays de destination', 'Banques du pays de destination' to 'Pays de destination', and 'Pays de destination' to 'Pays d'origine', forming a triangular relationship that signifies the exchange of information between these entities.

# FACTA aux Etats-Unis

- *Foreign Account Tax Compliance Act*: loi, adoptée en 2010, imposée par les Etats-Unis à l'ensemble des banques mondiales.
- A partir 1/1/2014, les établissements financiers devront déclarer aux autorités américaines tous les mouvements affectant un compte détenu par un citoyen américain, sous peine de sanctions financières ou de se voir retirer leur licence sur le sol américain
- Pourquoi : les US seul pays applique le principe d'imposition selon la nationalité et non selon la résidence

# Lutter contre la concurrence fiscale?

- Lutter contre la discrimination positive envers les étrangers de la part de la Suisse
- Demander une attitude Kantienne à la Suisse.
- L'harmonisation fiscale n'est pas forcément un remède à la concurrence fiscale. C'est un remède à l'optimisation fiscale qui est une activité qui ne crée aucune valeur pour la société dans son ensemble (Pur gaspillage de ressource)